





COMMUNIQUE DE PRESSE

Des prêts « croissance verte » à taux zéro de la Caisse des Dépôts pour financer la réhabilitation de collèges et de casernes de pompiers du département de la Marne

Châlons-en-Champagne, le 2 septembre 2016 – Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, René-Paul Savary, président du Conseil départemental de la Marne et Charles de Courson, président du Conseil d'administration du SDIS 51, ont signé, ce jour, pour un montant de 19,4 M€, des contrats de prêts d'une durée de 20 ans, dont près de la moitié à taux zéro pour financer la réhabilitation de collèges et de casernes des pompiers.

Le financement des investissements dans les collèges de la Marne

Le Conseil départemental de la Marne a engagé des travaux importants de reconstruction, de rénovation et de mise aux normes de ses collèges. La Caisse des Dépôts a mobilisé une enveloppe de 8,2 M€ de prêts « croissance verte » à taux zéro pour accompagner la réhabilitation complète du Collège Université à Reims, d'une superficie de 11 937 m², avec une réduction des consommations énergétiques de 70 % (passage de 97 KWh/m²/an à 30 KWh/m²/an), ainsi que la réhabilitation thermique du gymnase du Collège de Fagnières.

La reconstruction du collège Pierre de Souverville à Pontfaverger-Moronvilliers, d'une superficie de 6 487 m², en « performance passivhaus » (soit une consommation énergétique de moins de 15 KWh/m²/an), ainsi que les travaux de mise en accessibilité pour l'ensemble des collèges de la Marne font, quant à eux, l'objet d'une enveloppe de prêts à taux fixe de la Caisse des Dépôts sur ressource européenne d'un montant global de 10,2 M€.

Le financement des investissements dans les casernes de pompiers du SDIS 51

Le SDIS 51 s'est engagé dans des travaux pluriannuels de rénovation de ses centres de secours et a sollicité la Caisse des Dépôts pour l'accompagner dans le financement de ces travaux. Un premier prêt « croissance verte » à taux zéro de 1 M€ est signé pour la réhabilitation des deux bâtiments composant le centre de secours de Vitry-le-François. Le SDIS prévoit d'effectuer de lourds travaux d'isolation thermique, de rénovation des installations électriques et de sécurité incendie. D'autres prêts pourraient être mobilisés à l'avenir dans ce cadre.

Le prêt « croissance verte » à taux zéro de la Caisse des Dépôts

Afin d'accélérer les investissements en faveur de la transition écologique et énergétique des territoires, la Caisse des Dépôts mobilise une enveloppe de 1,5 Md€ de prêts « croissance verte » à taux zéro pour financer les travaux de rénovation des bâtiments des collectivités territoriales, des établissements publics de santé et des universités. Les investissements doivent être réalisés en 2016 et 2017.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

La Caisse des Dépôts soutient les investissements des territoires

La Caisse des Dépôts transforme une partie de l'épargne réglementée par des prêts de très long terme finançant des programmes d'intérêt général : logement social, politique de la ville et investissements des collectivités territoriales. Pour répondre aux enjeux des territoires, la Caisse des Dépôts a récemment diversifié son offre de prêts dédiée au secteur public local − enveloppe de 20 Md€ et prêts « croissance verte », politique de la ville - par des prêts à taux fixe, ainsi qu'à taux 0 % pour la rénovation des bâtiments publics.

Ces financements sur mesure contribuent à l'investissement de long terme dans les territoires, et en particulier à l'accélération de la transition écologique et énergétique.

www.caissedesdepots.fr

A propos du Conseil départemental de la Marne

Le Conseil départemental de la Marne comprend près de 570 000 habitants. Il s'est engagé dans un projet de territoire, dénommé « Marne 2025 », qui vise à définir les grands axes de la stratégie du Département et lancer des projets pilotes.

A propos du SDIS 51

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Marne est un établissement public fonctionnant dans le cadre de la loi du 3 mai 1996 puis par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004. Le SDIS comporte un corps départemental de sapeurs-pompiers organisé en 7 centres de secours principaux et 21 centres de secours. Cet organisme public unit le département, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Contacts presse

Caisse des Dépôts | Direction du réseau et des territoires | Diane Gallais | 01 58 50 78 96 | diane.gallais@caissedesdepots.fr | Direction régionale | Joëlle Lagrange | 03 88 52 45 36 | joelle.lagrange@caissedesdepots.fr



Conseil départemental de la Marne | Jérôme Gorgeot | 06 77 04 99 66

SDIS 51 | Secrétariat du Colonel COLIN, directeur du SDIS | 03 26 26 28 40